

Nouvelles 63

Le Cinéma Numérique Ambulant à Cannes

Le Cinéma Numérique Ambulant (CNA) était à la 65ème édition du Festival de Cannes. A l'invitation de l'Institut français de Paris, le CNA y a donné une conférence le 23 mai 2012 pour présenter les résultats de la table ronde qu'il avait organisé au Fespaco en 2011, sur le thème : "*La place des cinémas itinérants dans l'économie cinématographique africaine* ».



Les CNA/pays représentés

Le CNA France s'est mobilisé pour l'organisation des activités de Cannes et le séjour des membres des CNA d'Afrique. **Irène Catach** et **Christian Lambert**, respectivement présidente et directeur du CNA France, étaient présents à Cannes, ainsi que d'autres membres : **Zoe Beau**, **Monique** et **Jean-Jacques Lamborot**, **Vincent Lambert**.

Les responsables des CNA de six pays d'Afrique ont aussi fait le déplacement à Cannes, du 20 au 25 mai : **Wend Lassida Ouédraogo**, le coordonnateur du CNA-Afrique et président du CNA Burkina Faso ; Kadidia Sidibé, la directrice exécutive du CNA Mali ; **Aïssata Maïga Ibrahim**, la directrice du CNA Niger ; **Stéphanie Dongmo**, la présidente du CNA Cameroun ; **Jacques Do Kokou**, le directeur du Cinéma itinérant du Togo, membre du CNA ; **Coumba Sarr**, la responsable du CNA Sénégal.

Les CNA du Mali, du Sénégal, du Burkina Faso, du Niger et du Togo ont bénéficié d'un appui des Services de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) des ambassades de France de leurs pays respectifs.



La conférence

La conférence du CNA s'est déroulée au Pavillon des cinémas du monde, de 11h30 à 13h, en présence de journalistes et d'un nombreux public. Parmi les personnalités présentes, il y avait **Michel Ouédraogo**, Directeur Général du Fespaco ; **Cesaltina Bastos**, chargée des programmes à la Commission Européenne ; **Souad Houssein**, responsable des projets cinéma à l'Organisation Internationale de la Francophonie ; **Jean-Marie Barbe**, responsable des formations d'Africadoc ; **Hugues Diaz**, Directeur de la cinématographie au ministère sénégalais de la Culture ; **Enrico Chiesa**, promoteur des projets MobiCiné/AfricaFilms.tv ; **Moussa Touré**, réalisateur sénégalais du film "La Pirogue" (en compétition dans la catégorie

Un certain regard) ; **Olivier Barlet**, directeur des publications d'Africultures.

Cesaltina Bastos a ouvert la séance au nom de l'Union Européenne, partenaire du CNA. **Catherine Ruelle**, ancienne journaliste à Rfi et modératrice de la conférence, a présenté le CNA et l'objectif de la publication des résultats de la table ronde du Fespaco, qui est de montrer que le Cinéma Numérique Ambulant est un modèle alternatif à la diffusion du cinéma, tout en contribuant à la rémunération des ayants-droit. Pour faire la synthèse de cette table ronde, une vidéo a été diffusée et la plaquette qui en restitue les résultats distribuée.

Souvenirs du FESPACO 2011

La table ronde organisée au Fespaco par le CNA au Fespaco avait pour but de réfléchir sur le modèle économique du CNA et sur les modalités de rémunération des ayants-droit. Les participants étaient **Sidy F. Diabaté**, réalisateur et directeur adjoint du Centre national de la cinématographie du Mali, **Jacques Do Kokou**, réalisateur et directeur du Cinéma itinérant du Togo, **Rodrigue Kaboré**, exploitant de salles, **Christian Lambert**, fondateur du CNA, **Khalilou Ndiaye**, exploitant et distributeur, **Wend-Lassida Ouédraogo**, coordonnateur du CNA-Afrique, **Cheick Oumar Sissoko**, réalisateur et ancien ministre de la culture du Mali et **Sophie Salbot**, productrice française.

Les débats portaient sur la gratuité des séances de projection, la complémentarité entre les projections ambulantes du CNA avec les salles de cinéma, la lutte contre le piratage, la constitution d'un fonds constitué des cotisations des CNA/pays et destiné à la rémunération des ayants-droit, et l'utilisation des coffrets à caractère non commercial.

A Cannes, **Wend-Lassida Ouédraogo** a expliqué que le CNA n'est pas gratuit à partir du moment où il demande une contribution communautaire par l'exigence du respect d'un cahier de charges simple. **Coumba Sarr** du Sénégal a soutenu que donner un repas et loger l'équipe du CNA, l'un des termes de ce cahier de charges, était déjà beaucoup pour les villages, mais aussi pour le personnel du CNA, car cela les dispense de dépenses supplémentaires.

Wend-Lassida Ouédraogo a ajouté que, depuis janvier 2012, le conseil d'administration du

CNA-Afrique comprend un représentant des directeurs de la cinématographie des pays où le CNA est implanté. La conférence de Cannes devrait aboutir à la mise sur pied d'une commission composée de professionnels du cinéma (réalisateurs, producteurs, distributeurs, bureaux des droits d'auteurs) afin d'améliorer la rémunération des ayants-droit et d'instaurer un climat de confiance entre le CNA et toutes les parties prenantes.

Le débat



Au cours des débats, **Souad Houssein** a rappelé que dès le départ, le CNA a été soutenu par l'OIF qui lui a fourni des films. *"On avait fait le constat que le cinéma était peu vu sur le continent et on a compris qu'il fallait agir. Il fallait démontrer qu'il y avait un public pour le cinéma, et que le cinéma doit se déplacer vers les populations pour créer l'appétence. Aujourd'hui, le CNA a évolué et nous sommes fiers de cela. Il a su dépasser sa mission de cinéma pour aller vers les missions sociales"*.

Hugues Diaz a encouragé l'initiative du CNA : *"Il faut des actions répétitives pour former le public et l'amener au cinéma"*. **Enrico Chiesa**, tout en reconnaissant un *"travail extraordinaire sur le terrain"*, a félicité le CNA pour avoir eu le courage de publier ses chiffres. Notamment les budgets d'investissement et de fonctionnement d'une unité de projection et la gestion du fonds du CNA-Afrique destiné à la rémunération des ayants-droit.

Michel Ouédraogo a rappelé que *"Le Fespaco est partenaire du CNA. Notre souci c'est que les films soient vus et que les ayants-droit puissent en bénéficier. Sinon, la profession va disparaître. Nous sommes l'un des rares festivals à utiliser 13 salles de cinéma. Si on fait des projections en plein air, c'est bien. Le Fespaco est là pour le cinéma, ambulant ou en salle"*.

Wend-Lassida Ouédraogo a expliqué que l'objectif du réseau CNA-Afrique était d'acheter 10 films par an et de créer un CNA par an, qui devra ratifier la charte du CNA-Afrique : *"On a de fortes demandes qui émanent de la Côte d'Ivoire, du Tchad et de Madagascar"*.

La conférence du CNA s'est achevée par un cocktail offert par le Pavillon des cinémas du monde.



La projection à Cannes

Dans la soirée du mercredi 23 mai, le CNA a organisé une soirée cinéma. La projection s'est faite sur la place baptisée *Les allées de la liberté*, non loin du Village du festival. Il a fallu attendre 22h pour voir la nuit tomber. Les nattes, posées à même le sol, ont créé l'ambiance d'une soirée de projection dans un village africain. Le film *Tilai* (Prix spécial du jury, Cannes 1990) du réalisateur burkinabé **Idrissa Ouédraogo** a été projeté, sous les regards d'un public curieux et en présence d'un responsable de la mairie de Cannes.

Album photo



Que du beau monde !



Cesaltina Bastos



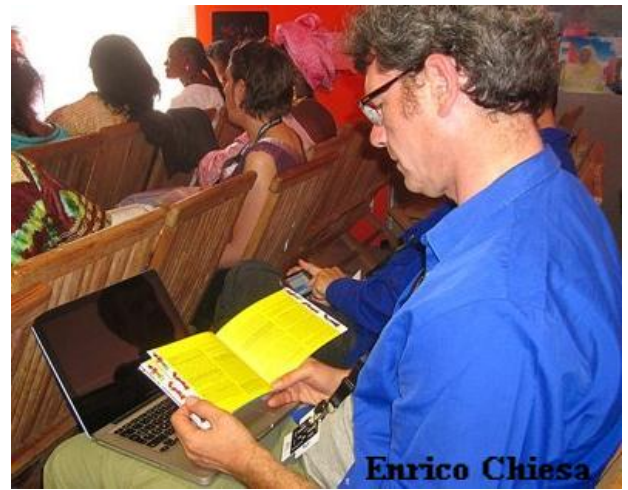
Jean-Marie Barbe

Quand l'UE rit, le CNA vit !

Africadoc avec le CNA



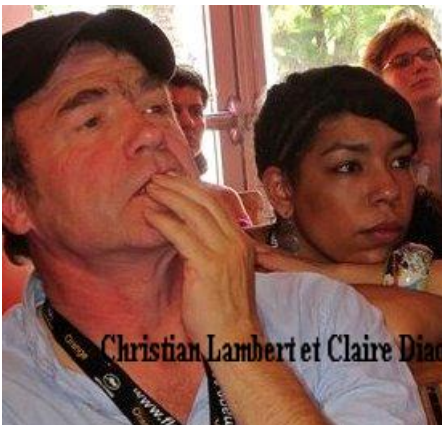
Jacques De Bakou, Michel Ouedraogo, Kadidia Sidibé



Enrico Chiesa

Oh là ! Messieurs du CNA, attendez-moi au Fespaco

Tiens, tiens ! Le CNA publie son budget... Intéressant



Christian Lambert et Claire Diac

Inquiétude et concentration



Monique et Jean-Jacques

Les Lamborot, quelle joie !



Irène Catach et Zoé Beau

Voilà un nœud bien présidentiel...